MARCOUSSIS
Village durable

Liberté Egalité Fraternité
République Française - Département de l'Essonne

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 15/12/2022

TABLEAU DES EMPLOIS COMMUNAUX - CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE A TEMPS NON COMPLET

N° 2022 – 107

Le Conseil municipal légalement convoqué le 08/12/2022, s'est réuni le 15/12/2022 à 20 heures, sous la présidence de Monsieur Olivier THOMAS, Maire de Marcoussis, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Marcoussis.

Etaient présent.e.s sur 29 conseiller.ère.s :
M. Olivier Thomas, M. Jérôme Cauët, Mme Sonia Roisin, Mme Emmanuelle Grèze, M. Sylvain Legrand, M. Gilles Guillaume, Mme Catherine Delaitre, Mme Laurence Amichaux, M. Frédérick Baby Marinpouy, M. Sébastien Bouet, Mme Joane Giraudon, M. Patrick Mouchelin, Mme Emmanuelle Pic, M. Jérôme Plateau, Mme Hébé Pouchou, Mme Katia Robert-Hautemulle, M.Damien Rousseau, M. Christophe Royer, M. Enzo Sodano.

19 présent.e.s formant la majorité des membres en exercice

Absent.e.s excusé.e.s ayant donné procuration : 9
M. Alexandre Bussière à Mme Laurence Amichaux
Mme Sandrine Boëte à M. Jérôme Cauët
Mme Arlette Bourdelot M. Jérôme Plateau
Mme Natacha Devriendt à Mme Catherine Delaitre
Mme Justine Giagnoni à Mme Katia Robert-Hautemulle
Mme Laure Gibou à M. Enzo Sodano
M. Sébastien Le Ferrec à M. Patrick Mouchelin
M. Jean-Marc Payen à Mme Emmanuelle Pic
M. Jules Thomas à M. Olivier Thomas

Absent.e :
Mme Cécile Revoyre

Nombre de votant.e.s : 28

M. Enzo Sodano a été désigné Secrétaire de Séance.

Accusé de réception en préfecture
091-219103637-20221215-DEL2022-107-DE
Date de télétransmission : 20/12/2022
Date de réception préfecture : 20/12/2022

Hôtel de ville - 5 rue Alfred-Dubois - 91460 Marcoussis
01 64 49 64 00 - contact@marcoussis.fr

Rapporteur : Monsieur Olivier THOMAS

VU le Code Général de la Fonction Publique ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant qu'il convient de créer un poste d'adjoint technique à temps non complet (20 heures hebdomadaires) à compter du 1er janvier 2023 ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir voté à l'unanimité :

- **DECIDE** de créer à compter du 1er janvier 2023

Un poste d'adjoint technique à temps non complet (20 heures hebdomadaires)

- **SE RESERVE** la possibilité de recruter un agent contractuel.

- **DIT** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondants à cet emploi seront inscrits au chapitre 012 du budget 2023.

- **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Le Maire,
Olivier Thomas



Accusé de réception en préfecture
091-219103637-20221215-DEL2022-107-DE
Date de télétransmission : 20/12/2022
Date de réception préfecture : 20/12/2022

Hôtel de ville - 5 rue Alfred-Dubois - 91460 Marcoussis
01 64 49 64 00 - contact@marcoussis.fr